

PREFECTURE DE L'HERAULT
SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS
 Bureau des collectivités et actions territoriales

Béziers, le 7 novembre 2018

Affaire suivie par :
 Samuel DUTHOIT
 Tél. : 04 67 36 70 60

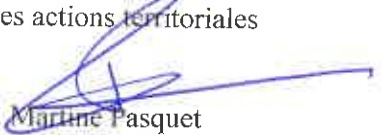
D DTM34 - S.A.T. Ouest
 ARRIVÉE

12 NOV. 2018

N° 662

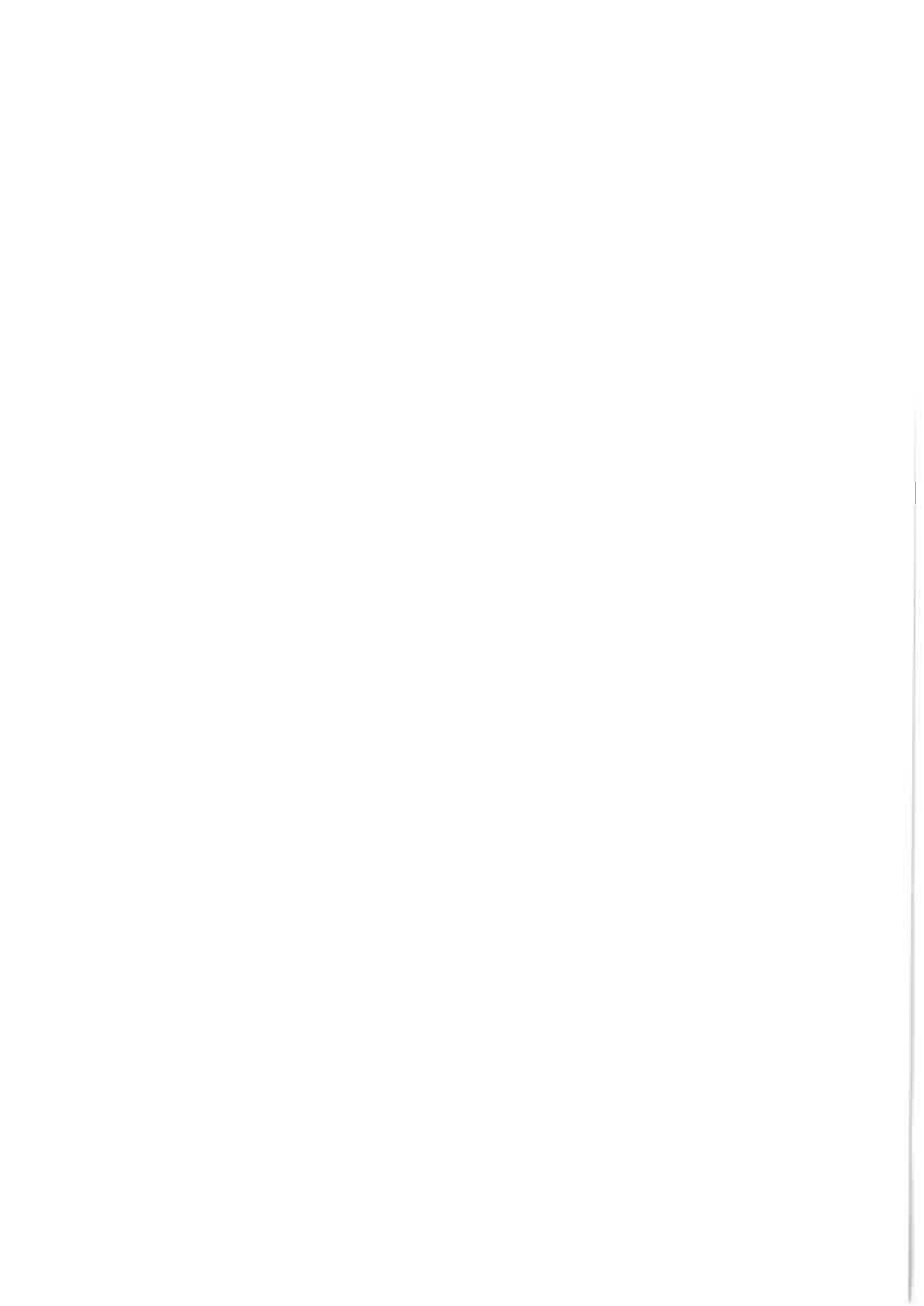
BORDEREAU D'ENVOI

A
 SATO
 A l'attention de M. SERVET
 Impasse Barrière Joseph
 34521 Béziers Cédex

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Objet : Projet ZAC Pierre-Paul RIQUET. Dossier relatif à l'étude de trafic et impact circulaire	1	Transmis pour attribution. <i>→ Aménagement</i>
<p><i>La Conclusion : les infrastructures existantes sont en capacité d'accueillir les trafics générés par le PRAE</i></p> <p><i>⇒ 95% en VP</i></p> <p><i>soit 35 PL/jour (hors véhicules militaires légers)</i></p> <p><i>⇒ PRAE inaccessible aux modes actifs pas d'arrêt TC au droit du PRAE</i></p> <p><i>⇒ Quel bilan GES (pollution de l'air)?</i></p>		<p><i>→ Pour moi, ce qui était attendu, c'est une délib. de la Région réduisant le périmètre. L'action? Vu FR 20/m → if + copie DIESR pour avis sur étude</i></p> <p style="text-align: center;"> Pour le sous-préfet de Béziers La Cheffe du bureau des collectivités et des actions territoriales </p> <p style="text-align: right;">  Martine Pasquet </p>

NB: Analyse des modes actifs met en évidence l'inaccessibilité du PRAE
 p. 19-20 ⇒ analyse réalisée uniquement depuis Montady alors que le bassin d'emploi de ce PRAE dépasse le seul territoire communal
 ⇒ absence offre TC efficiente / difficulté accès piéton/cycle.

Hypothèses : LRA : 300 à 360 emplois prévus!
 Tertiaire : 95% VP
 Artisanat : 95% + 15 PL/jour hors VP
 Mais lots : 95% + 20 PL/jour





**SYNDICAT MIXTE
DU PARC REGIONAL
D'ACTIVITES ECONOMIQUES
Pierre-Paul RIQUET**



Montpellier, le 26 octobre 2018,

Monsieur le Sous-Préfet de l'Hérault
Sous-Préfecture de Béziers
Boulevard Edouard Herriot
BP n°742
34526 BEZIERS Cedex

Objet : Projet de ZAC Pierre-Paul RIQUET – complément au dossier de création : étude de trafic et d'impact circulaire

Affaire suivie par : Pour le syndicat mixte : Sophie LEMAITRE : 04.67.22.94.26
sophie.lemaitre@laregion.fr
Pour l'aménageur : Virginie PONSARD : 04.34.35.22.10 v.ponsard@lr-amenagement.fr
Nos réf. : DR/SG/BP/SL 2018 - 106

Monsieur le Sous-Préfet,

Suite à notre rencontre du 18 juin dernier dans le cadre du dossier de création de la ZAC Pierre-Paul RIQUET sur les communes de Colombiers et Montady, et comme annoncé par courrier du 6 septembre 2018, vous trouverez ci-joint l'étude de trafic et d'impact circulaire de la future ZAC du Parc d'Activités Pierre-Paul RIQUET.

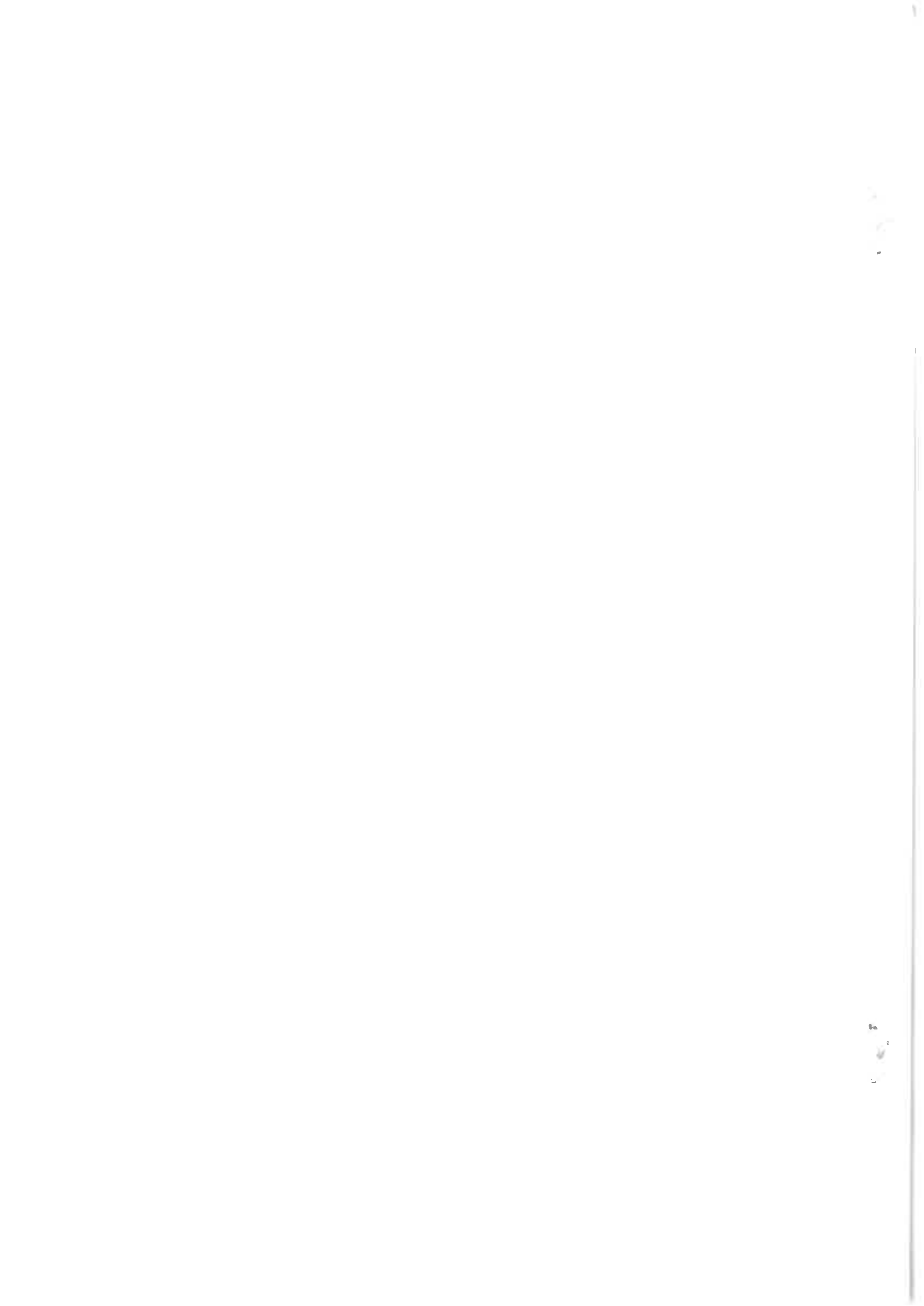
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de ma haute considération.

La Présidente du Syndicat mixte,

Dolorès ROQUE

Copie :

M. Alain CARALP, Président de la Communauté de communes La Domitienne, Maire de Colombiers et Vice-Président du Syndicat mixte



PROJET DE PARC RÉGIONAL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PIERRE PAUL RIQUET

COMMUNES DE COLOMBIERS ET DE MONTADY (34)

ÉTUDE DE TRAFIC ET D'IMPACT CIRCULATOIRE

Horizon
conseil

Horizon conseil
23 rue Fauchier
13002 Marseille
tél : 04 91 47 56 63
Fax : 04 91 62 59 80
contact@horizonconseil.com
www.horizonconseil.com

100

100



**SYNDICAT MIXTE
DU PARC REGIONAL
D'ACTIVITES ECONOMIQUES
Pierre-Paul RIQUET**



Montpellier, le 26 octobre 2018,

Monsieur le Sous-Préfet de l'Hérault
Sous-Préfecture de Béziers
Boulevard Edouard Herriot
BP n°742
34526 BEZIERS Cedex

Objet : Projet de ZAC Pierre-Paul RIQUET – complément au dossier de création : étude de trafic et d'impact circulaire

Affaire suivie par : Pour le syndicat mixte : Sophie LEMAITRE : 04.67.22.94.26
sophie.lemaitre@laregion.fr
Pour l'aménageur : Virginie PONSARD : 04.34.35.22.10 v.ponsard@lr-amenagement.fr
Nos réf. : DR/SG/BP/SL 2018 - 106

Monsieur le Sous-Préfet,

Suite à notre rencontre du 18 juin dernier dans le cadre du dossier de création de la ZAC Pierre-Paul RIQUET sur les communes de Colombiers et Montady, et comme annoncé par courrier du 6 septembre 2018, vous trouverez ci-joint l'étude de trafic et d'impact circulaire de la future ZAC du Parc d'Activités Pierre-Paul RIQUET.

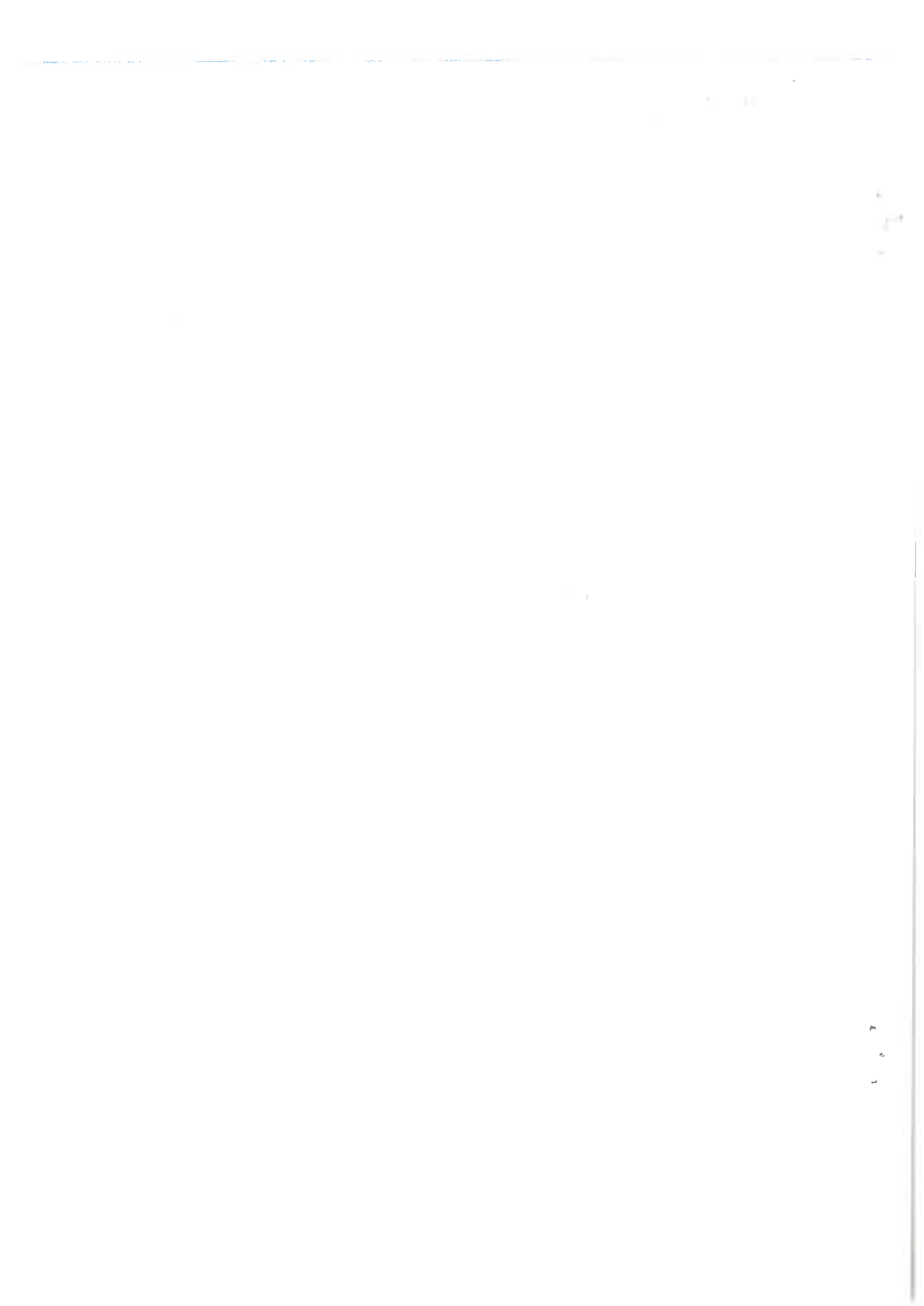
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de ma haute considération.

La Présidente du Syndicat mixte,

Dolorès ROQUE

Copie :

M. Alain CARALP, Président de la Communauté de communes La Domitienne, Maire de Colombiers et Vice-Président du Syndicat mixte





**PROJET DE PARC RÉGIONAL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PIERRE PAUL RIQUET
COMMUNES DE COLOMBIERS ET DE MONTADY (34)**

ÉTUDE DE TRAFIC ET D'IMPACT CIRCULATOIRE

**H O R I Z O N
C O N S E I L**

Horizons - les transports, déplacements, horizons
23 rue Fauchier
13002 Marseille
Tél : 04 91 47 56 63
Fax : 04 91 62 59 80
contact@horizonconseil.com
www.horizonconseil.com

SOMMAIRE

1 - Contexte et objectifs	p 3
2 - Démarche méthodologique	p 5
3 - Diagnostic circulatoire	p 6
4 - Evaluation des trafics futurs	p 21
5 - Impacts circulatoires et desserte du P.R.A.E.	p 26
6 - Synthèse	p 33
Annexe : Relevés détaillés des comptages automatiques	p 35

Indice	Date	Établi par	Libellé des modifications
A	17/10/2018	D.DELAHAIE	Création du document
B	25/10/2018	D.DELAHAIE	Intégration des remarques faites en réunion de travail du 23/10/2018

Contexte et objectifs de la mission

La Région Occitanie, dans le cadre de ses prérogatives, souhaite développer en partenariat avec la Communauté de Communes La Domitienne (Syndicat Mixte du P.R.A.E. Riquet, un Parc Régional d'Activités Economiques sur le secteur Ouest de l'agglomération de Béziers, plus précisément sur les communes de Colombiers et de Montady et ce, au travers d'une procédure de Z.A.C.

Cette Z.A.C. s'étend sur une superficie de 16,5 ha, délimitée au nord par la Route Départementale 11, par le chemin de la Gaillague à l'est, une voie ferrée au sud et la zone d'activités existante à l'ouest.

Aujourd'hui, le maxi-lot 1 de l'opération est commercialisé et les travaux sont en cours pour aménager un chai d'assemblage du vin. A noter que ce lot est raccordé au fer (installation terminale embranchée raccordée à la voie ferrée régionale qui passe au sud du site et rejoint la voie ferrée nationale à Colombiers). Cela représente un trafic de 10 à 20 camions/jour par sens de circulation.

Pour les autres lots :

- Maxi lot n°2 : activité nécessitant un embranchement fer, à dominante logistique et industrielle,
- Lots 12 à 14 (8 090 m² mais qui ne sont pas encore maîtrisés foncièrement) : vocation tertiaire,
- Lots 3 à 5 (16 074 m²) : vocation artisanale.
- Lots 6 à 11 (19 412 m²) : vocation mixte artisanat/tertiaire.

Surface totale : 117 426 m² dont 73 850 m² pour les maxi lots 1 et 2.

En termes de répartition des fonctions et usages, Languedoc Roussillon Aménagement retient au stade actuel du projet les hypothèses suivantes : 65 % logistique/industrie, 20 % artisanat, 15 % bureaux (toute activité commerciale étant interdite sur le PRAE).

La desserte du projet serait assurée à minima par l'avenue de l'Europe prolongée desservant la zone d'activités existante et raccordée à la RD162 (accès Ouest), cette dernière étant connectée à la RD11 via un carrefour giratoire (existant).

Dans ce cadre et à la demande des services de l'Etat (Autorité Environnementale), Languedoc Roussillon Aménagement (concessionnaire de l'opération d'aménagement) a mandaté Horizon Conseil pour la réalisation d'une étude de trafic et d'impact circulaire intégrant un état des lieux circulaire, la quantification des impacts de l'opération sur le plan circulaire et la définition des modalités d'accès au projet.

Objectifs : Assurer la desserte du P.R.A.E. et préserver les conditions de circulation sur le réseau viaire, notamment départemental.

Contexte et objectifs de la mission

- Un secteur de projet en bordure de l'axe département Est - Ouest RD11 reliant Béziers à Capestang et raccordé à la RD162 Maureilhan - Colombiers par l'avenue de l'Europe
- Une Zone d'Activités intégrant actuellement environ 80 emplois salariés (source : Communauté de Communes La Dormitienne)

Evolution des infrastructures

Carte de situation

Document de planification



Démarche méthodologique

Pour répondre à l'objectif de l'étude, il a été adopté la démarche méthodologique suivante :

Phase n° 1 : Diagnostic circulatoire

Cette 1^{ère} phase a consisté à décrire le contexte circulatoire dans lequel s'inscrit le projet de Parc Régional d'Activités Economiques porté par le Syndicat Mixte du P.R.A.E. Riquet et ce, par un recueil de données.

→ Des comptages automatiques de trafic sur les RD11, RD162 et avenue de l'Europe. Ces comptages ont été réalisés début septembre 2018, avec discrimination VL/PL par sens et par heure, par plaques sur les RD11 et RD162 et par tube pneumatique sur l'avenue de l'Europe. Les données relevées ont été traitées afin de mesurer les variations journalières et horaires et de répondre aux questions suivantes : *Quels trafics par jour ? et aux heures de pointe ? Quels trafics Poids Lourds ? Quelles réserves de capacité ? etc....*

→ Des comptages directionnels : Giratoire RD11 - RD162 et carrefour RD162 - avenue de l'Europe. Ces relevés ont été réalisés en Heures de Pointe du Matin et du Soir, par caméra et à l'aide d'une équipe d'enquêteurs.

→ Des observations in situ afin d'affiner l'analyse qualitative sur les points suivants : dysfonctionnements aux heures de pointe : rétentions, temps d'attente, blocages, conflits d'usage, pratiques des automobilistes,

Phase n° 2 : Evaluation des trafics futurs et des impacts circulatoires

Au cours de cette 2^{ème} phase, sur la base du programme d'aménagement fourni par Languedoc Roussillon Aménagement à HORIZON Conseil, les flux automobiles générés ont été évalués à partir d'une part des données futures en termes de nombre d'emplois, d'autre part de ratios de déplacements comparés à ceux relevés sur des opérations de nature et de taille similaire.

Ensuite, les trafics générés par le projet ont été affectés sur le réseau de voirie en Heures de Pointe et par sens de circulation suivant la répartition actuelle des flux issue du diagnostic.

Sur cette base, les trafics futurs en section courante ont été évalués et les mouvements directionnels reconstitués au droit des carrefours suivants :

- Giratoire RD11 - RD162,
- Carrefour RD162 - avenue de l'Europe.

Des analyses ont été réalisées, permettant de caractériser les paramètres de fonctionnement suivants :

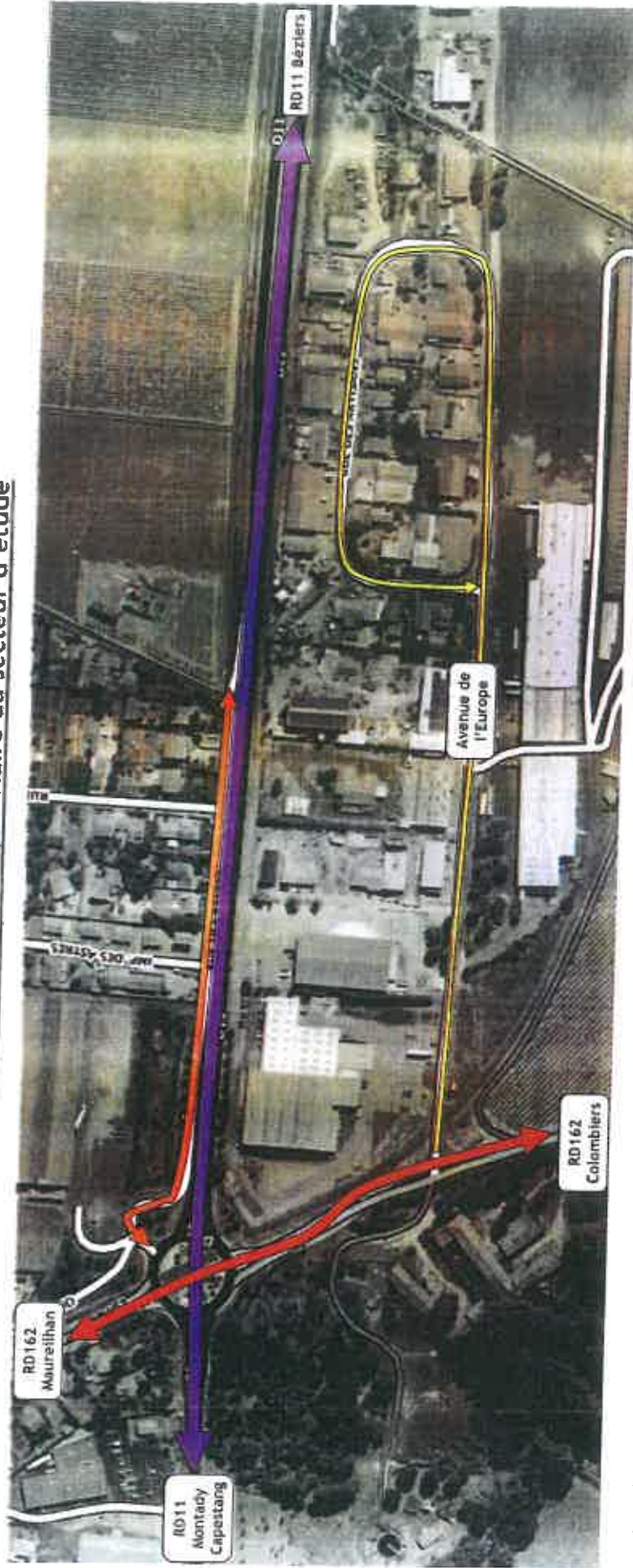
- Réserves de capacité,
- Temps d'attente et longueur des stockages,
- Niveau d'écoulement et de fluidité de la circulation,
- Interactions avec les carrefours existants à proximité.

Ces paramètres ont été mesurés à l'aide de simulations de trafic réalisées sous logiciel GIRABASE (pour le giratoire).

Phase 1

Diagnostic circulatoire

Organisation du réseau viaire du secteur d'étude

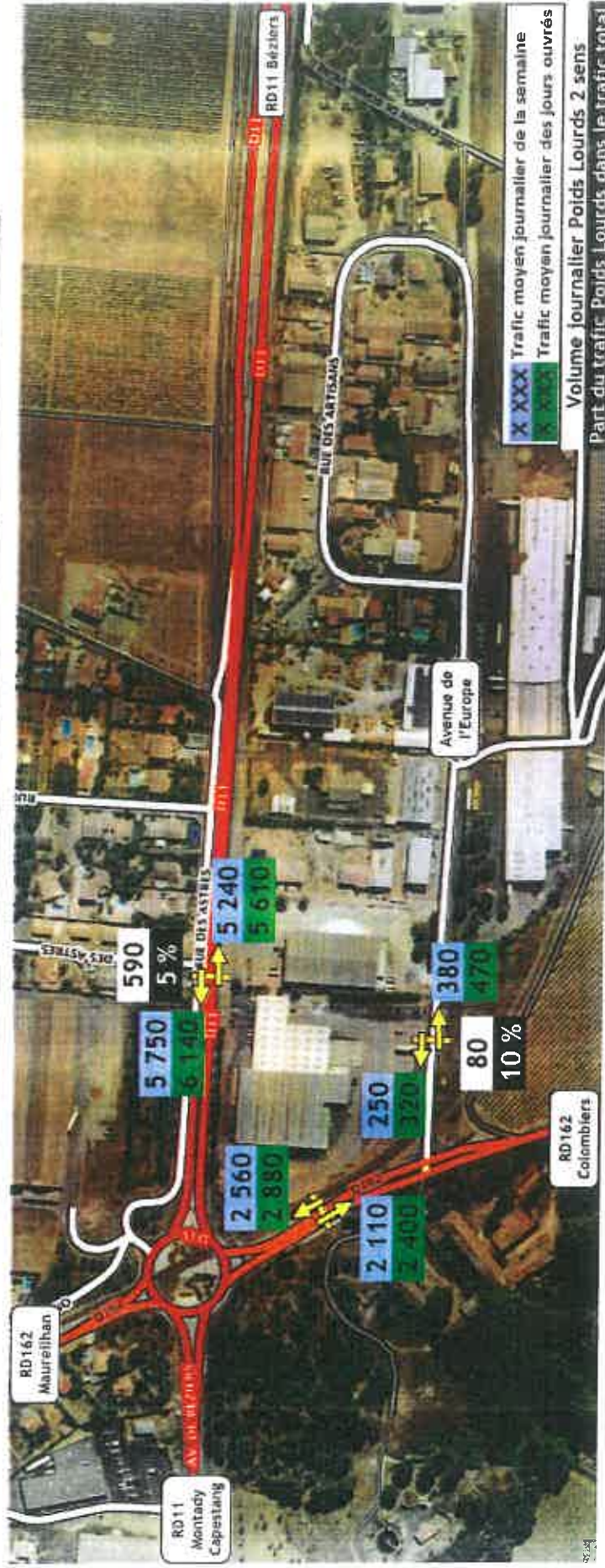


-  Voie primaire RD11
-  Voie secondaire RD162
-  Voie tertiaire
-  Desserte de la Z.A.

Le réseau viaire du secteur d'étude est bien hiérarchisé, intégrant :

- RD11 : l'axe primaire Béziers - Capestang
- Une voie secondaire départementale RD162 reliant Maureilhan au nord à Colombiers au sud
- Rue des Astres, axe de desserte d'un ensemble résidentiel parallèle à la RD11
- Avenue de l'Europe : voie de desserte de la Zone d'Activités existante.

Synthèse des trafics journaliers par sens de circulation (Tous Véhicules VL + PL)



L'analyse des trafics moyens journaliers met en évidence les caractéristiques suivantes :

Route Départementale 11 :

- Un trafic moyen journalier de 10 990 véh./jour deux sens, en hausse de 7 % les jours ouvrés, soit 11 750 véh./jour deux sens,
- Un volume de trafic modéré, en adéquation avec les caractéristiques géométriques à une voie par sens de la RD11 dans un environnement de type péri urbain.
- Un flux Poids Lourds limité, de près de 600 PL./jour ouvré, représentant 5 % du trafic total.

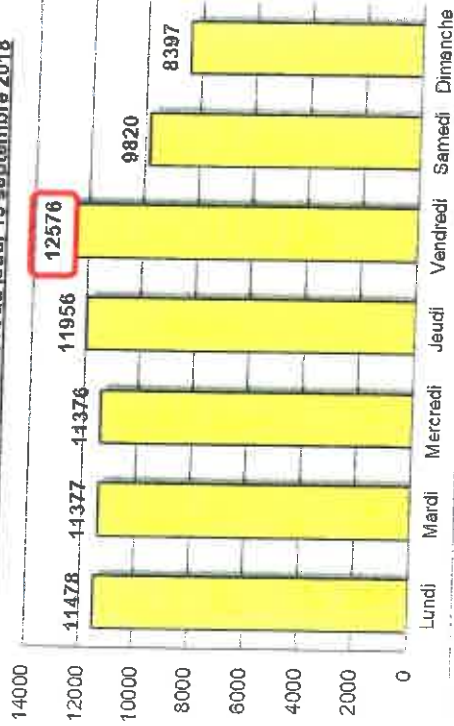
Route Départementale 162 :

- Un trafic moyen journalier de 4 670 véh./jour deux sens, en croissance marquée de 13 % les jours ouvrés, soit 5 280 véh./jour
- Un flux légèrement supérieur dans le sens Nord → Sud, représentant 55 % du trafic deux sens,
- Des volumes faibles, largement en adéquation avec les caractéristiques géométriques à une voie par sens.

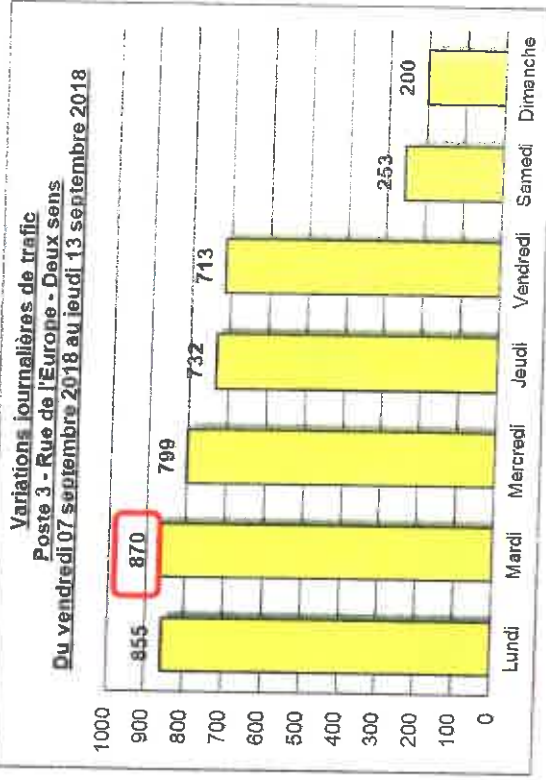
Avenue de l'Europe :

- Un trafic moyen journalier deux sens très faible, de 630 véh./jour et de 790 véh./jour ouvré, cohérent avec le gabarit de l'infrastructure.

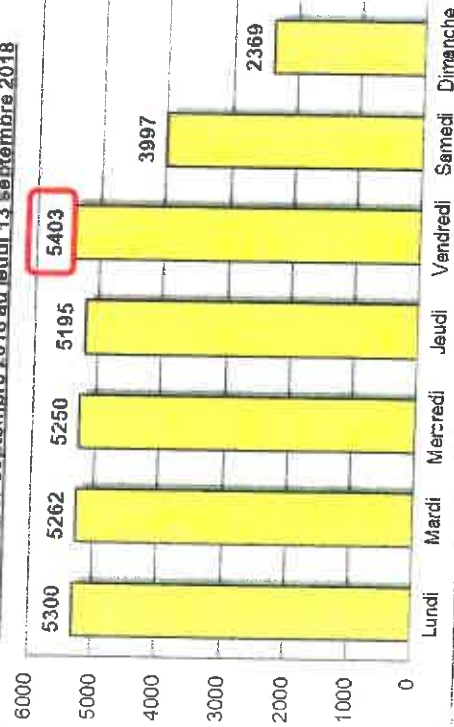
Variations journalières de trafic
Poste 1 - D11 - Deux sens
Du vendredi 07 septembre 2018 au jeudi 13 septembre 2018



Variations journalières de trafic sur les RD11, RD162 et avenue de l'Europe (volumes deux sens)



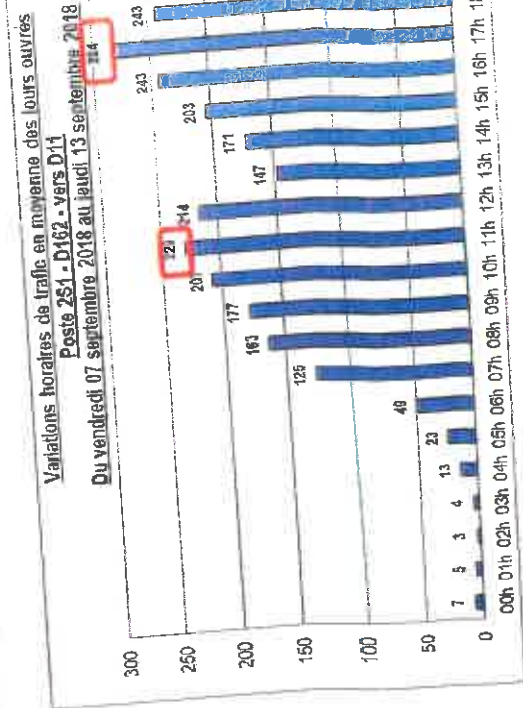
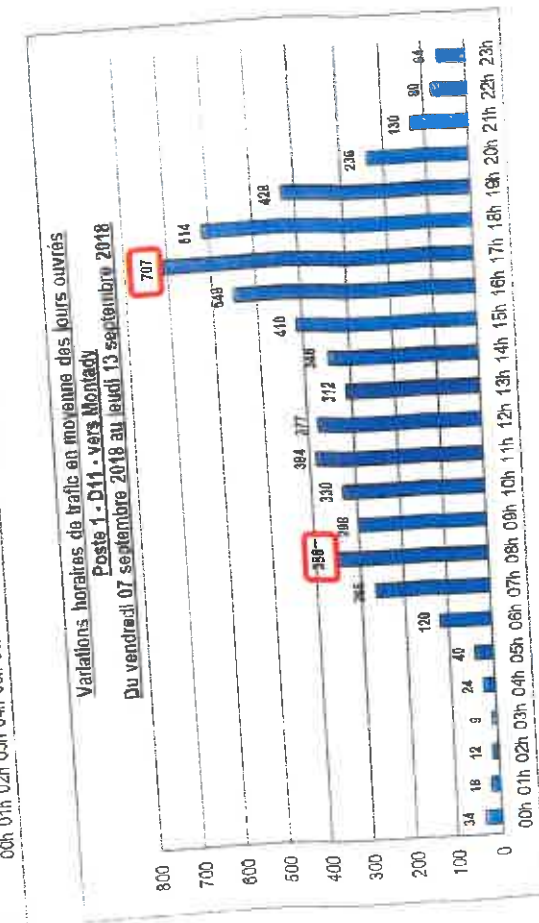
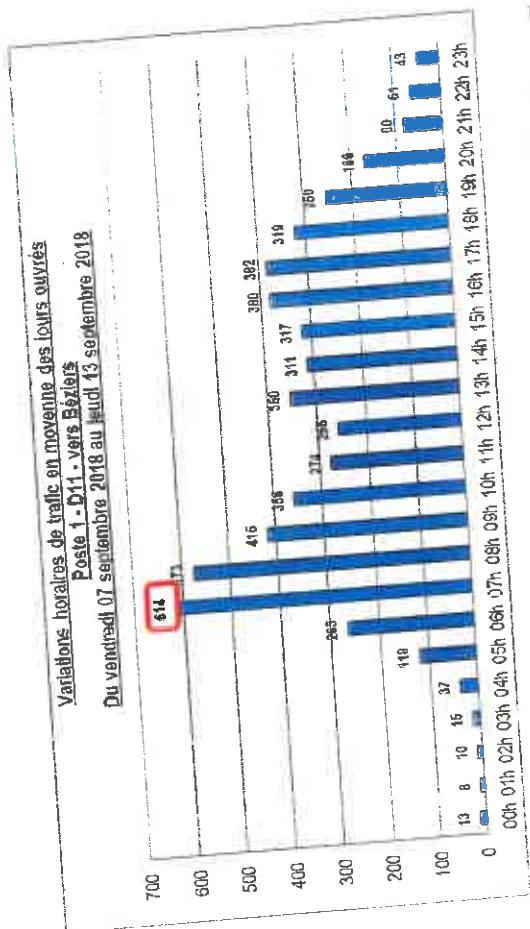
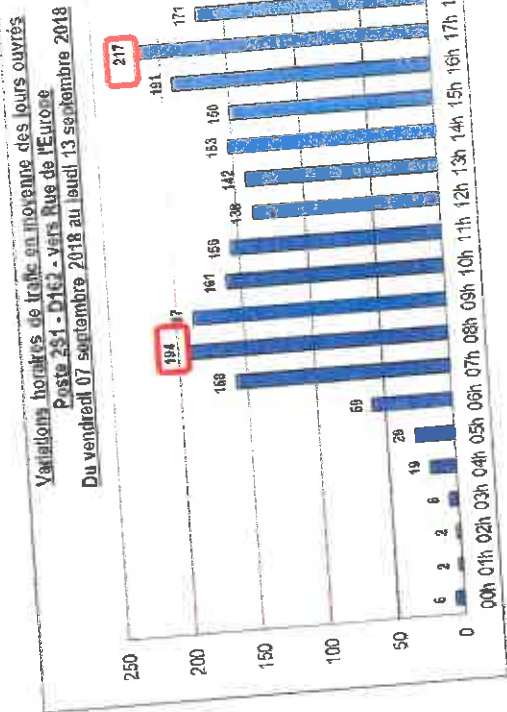
Variations journalières de trafic
Poste 2S1 - D162 - Deux sens
Du vendredi 07 septembre 2018 au jeudi 13 septembre 2018



- Vendredi : LA journée la plus circuitée tant sur la RD11 que sur la RD162 ; Des flux relativement stables du lundi au jeudi inclus
- Avenue de l'Europe : Les flux les plus élevés sont enregistrés le mardi.

Source : Comptages automatiques réalisés du 07 au 13 septembre 2018 inclus

Variations horaires de trafic sur les RD11 et RD162



Synthèse des trafics en Heures de Pointe par sens de circulation (Tous Véhicules VL + PL)



L'analyse des trafics en Heures de Pointe met en évidence les caractéristiques suivantes :

Route Départementale 11 à l'est du giratoire RD11 - RD162 :

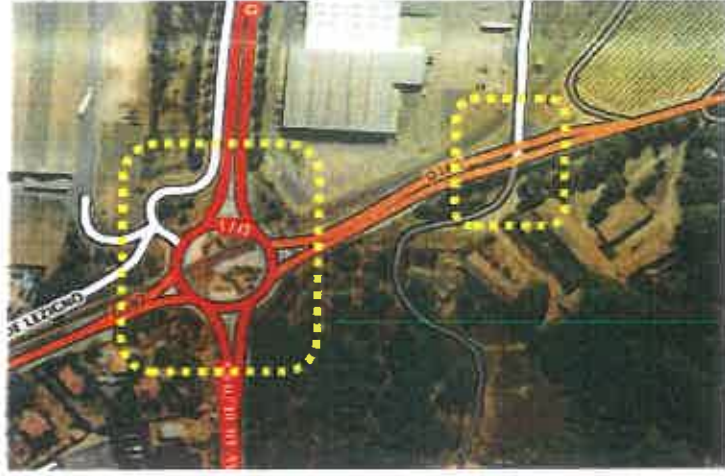
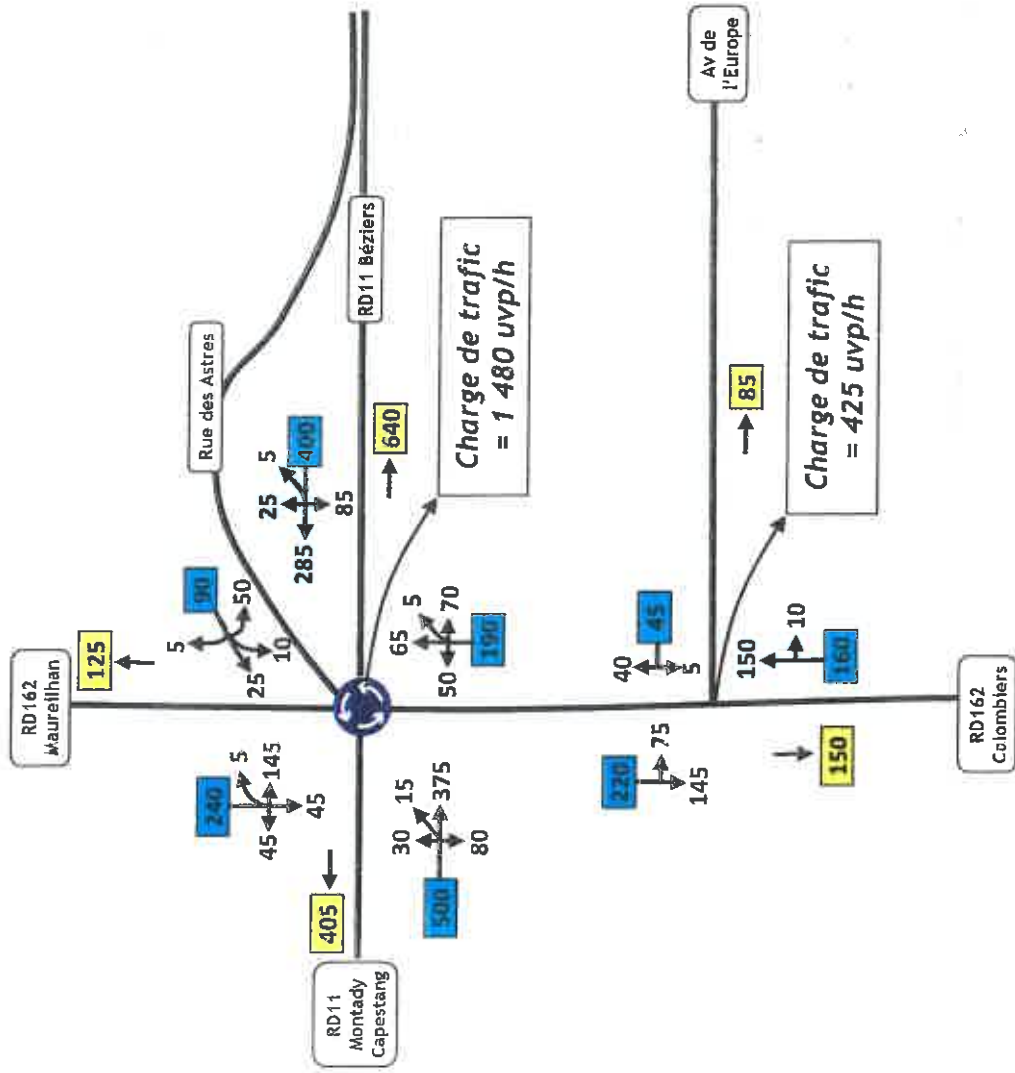
- Un trafic horaire de pointe variant entre 935 véh/h le matin et 1090 véh/h le soir dans les deux sens de circulation,
- Un flux pendulaire, orienté en sortie de Montady le matin (vers Béziers), soit 2/3 du volume deux sens et en retour le soir vers Montady et la RD162
- Des volumes en adéquation avec les caractéristiques géométriques à une voie par sens : cet axe dispose de confortables réserves de capacité, lesquelles peuvent être évalués entre 600 et 800 véh/h deux sens.

Route Départementale 162 :

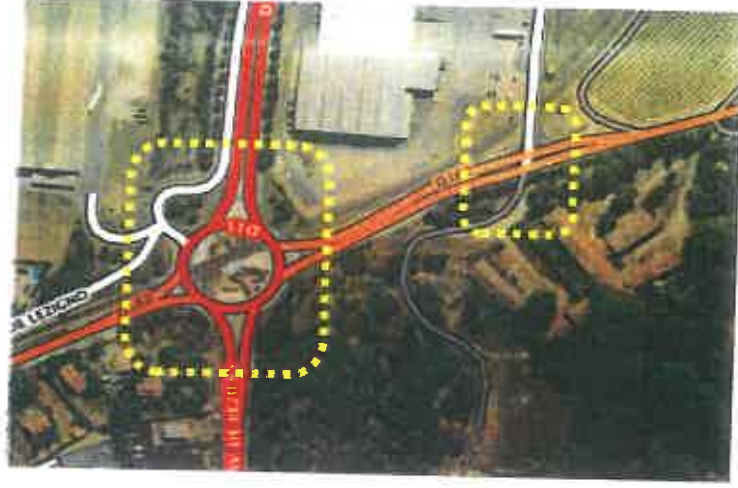
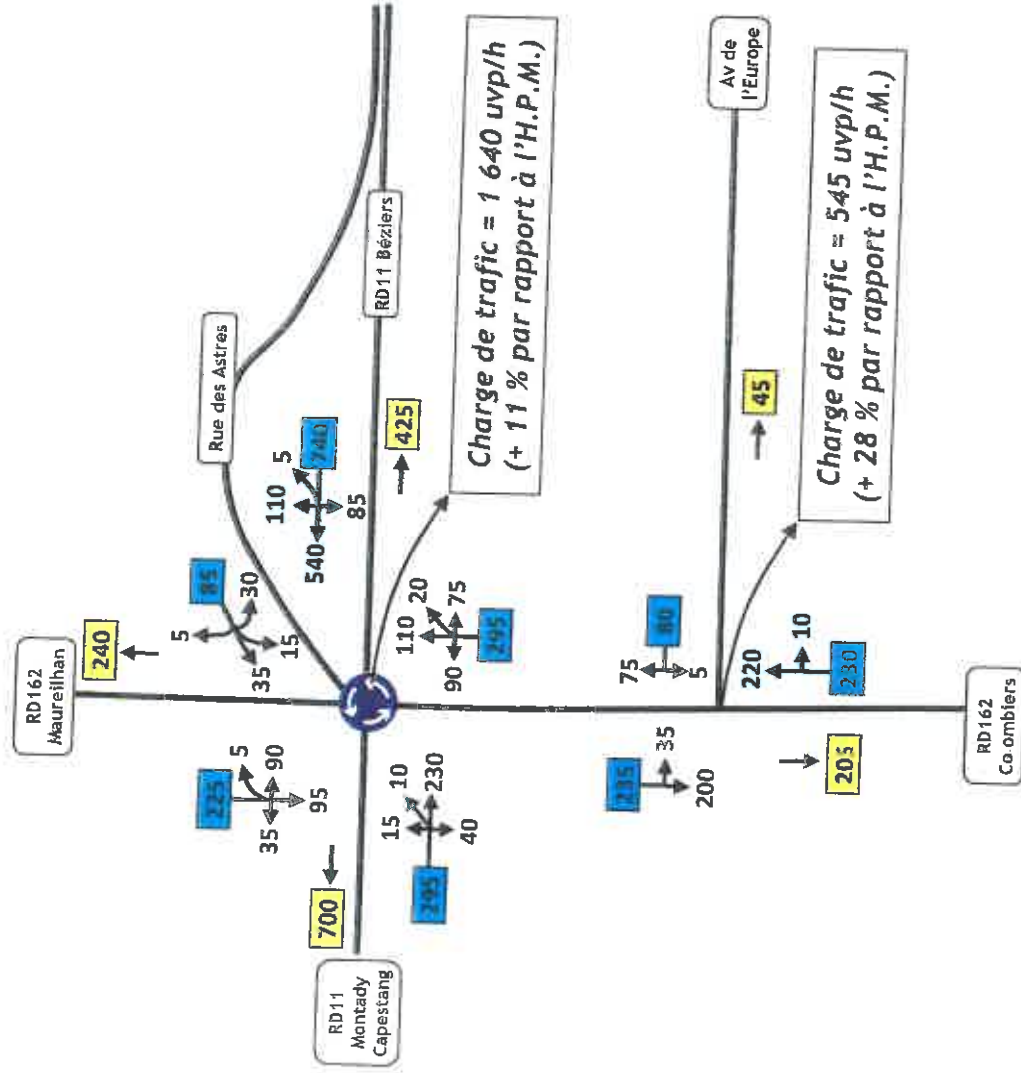
- Un flux horaire de pointe variant entre 360 véh/h le matin et 500 véh/h le soir dans les deux sens de circulation, prépondérant dans le sens Montady → Colombiers le matin et en retour le soir vers le Nord
 - Des volumes faibles, largement cohérents avec un profil à 1 voie par sens Avenue de l'Europe :
 - Des trafics horaires très faibles, de quelques dizaines de véhicules, largement cohérents avec le gabarit de la voie de desserte de la Z.A.
- NB : Le trafic du chemin de Bonne Vigne (voie permettant notamment une sortie de la Z.A. en direction de la RD11 Béziers) n'a pas fait l'objet de comptages mais doit être considéré comme très négligeable et très ponctuel.

Source : Comptages automatiques réalisés du 07 au 13 septembre 2018 inclus

Synthese des trafics ACTUELS en Heure de Pointe du MATIN
 (volumes exprimés en Unité Véhicule Particulier U.V.P.)



**Synthèse des trafics ACTUELS en Heure de Pointe du SOIR
(volumes exprimés en Unité Véhicule Particulier U.V.P.)**





Caractéristiques géométriques :

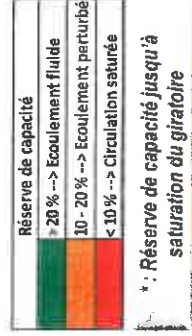
- Rayon intérieur : 22 m
- Largeur d'anneau : 8 m
- Rayon extérieur : 30 m
- Entrée à UNE voie
- Sortie à UNE voie

Giratoire RD11 - RD162 - rue des Astres

**Paramètres de fonctionnement en période de pointe
(synthèse des simulations de trafic sous logiciel GIRABASE 4.0)**

Heure de Pointe du MATIN 8h - 9h	Réserve de capacité	Réserve de capacité en véh/h*	Longueur de stockage maximale
RD11 Béziers	71 %	997	2 véh
Rue des Astres	91 %	933	2 véh
RD162 Maureilhan	77 %	806	2 véh
RD11 Montady Capestang	55 %	694	3 véh
RD162 Colombiers	79 %	720	2 véh

Heure de Pointe du SOIR 17h - 18h	Réserve de capacité	Réserve de capacité en véh/h*	Longueur de stockage maximale
RD11 Béziers	46 %	635	2 véh
Rue des Astres	89 %	673	2 véh
RD162 Maureilhan	71 %	551	3 véh
RD11 Montady Capestang	77 %	964	2 véh
RD162 Colombiers	75 %	897	2 véh



Les simulations de trafic sous logiciel GIRABASE mettent en évidence :

- Des réserves de capacité supérieures à 55 % sur la branche la plus « contrainte » (RD11 Montady) en Heure de Pointe du Matin,
- Des réserves de capacité (très) satisfaisantes en Heure de Pointe du Soir, supérieures à 46 %,
- Une absence de remontée de véhicules ou de temps d'attente,
- Un giratoire largement en capacité d'absorber les trafics en présence en raison de la faiblesse des mouvements conflictuels.

Il convient de noter que ce giratoire peut être franchi par des trains circulant sur la ligne de Colombiers - Maureilhan. Le trafic ferroviaire associé s'éleve actuellement à 2 trains par mois (source : Région Occitanie) et s'avère donc exceptionnel et « anecdotique », sans impact significatif sur le fonctionnement du giratoire en temps « normal ».

Conditions de circulation en Heure de Pointe du MATIN 8h - 9h



Les observations in situ en Heure de Pointe du MATIN mettent en évidence un écoulement fluide des trafics automobiles sur l'ensemble des voiries du secteur d'étude.

Conditions de circulation en Heure de Pointe du SOIR 17h - 18h



Les observations in situ en Heure de Pointe du SOIR mettent en évidence un écoulement fluide des trafics automobiles sur l'ensemble des voiries du secteur d'étude.

Analyse qualitative du réseau de voirie



Route Départementale 11 : un axe à 2x2 voies entre la Zone d'Activités et la RD64, dimensionné à une voie par sens en entrée/sortie Est de Montady
Un axe rectiligne correctement dimensionné



RD162 : un axe bien calibré à une voie par sens séparé par un terre plein central entre la RD11 et l'accès à la zone d'activités existante





Analyse qualitative du réseau de voirie

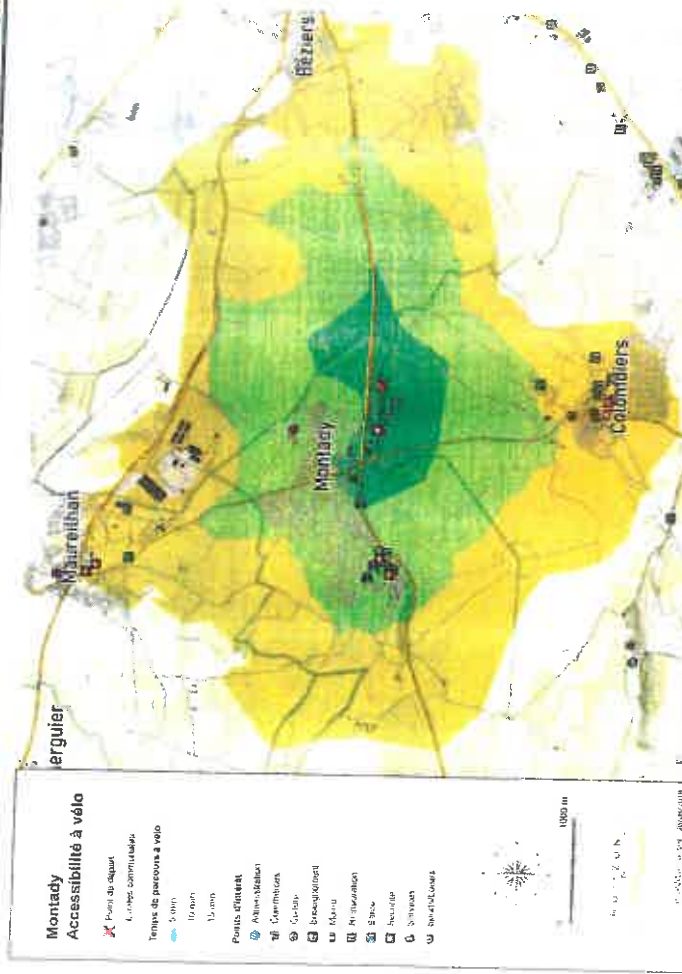
Carrefour RD162 - avenue de l'Europe : une gestion par STOP en sortie de la Z.A., la présence d'une voie de Tourne à Gauche sur la RD162, des conditions de lisibilité et de visibilité satisfaisantes



Avenue de l'Europe : un axe de largeur 6,50 à 7 m, un gabarit cohérent avec les circulations recensées, y compris de Poids Lourds mais un aménagement peu qualitatif sans cheminement piéton.

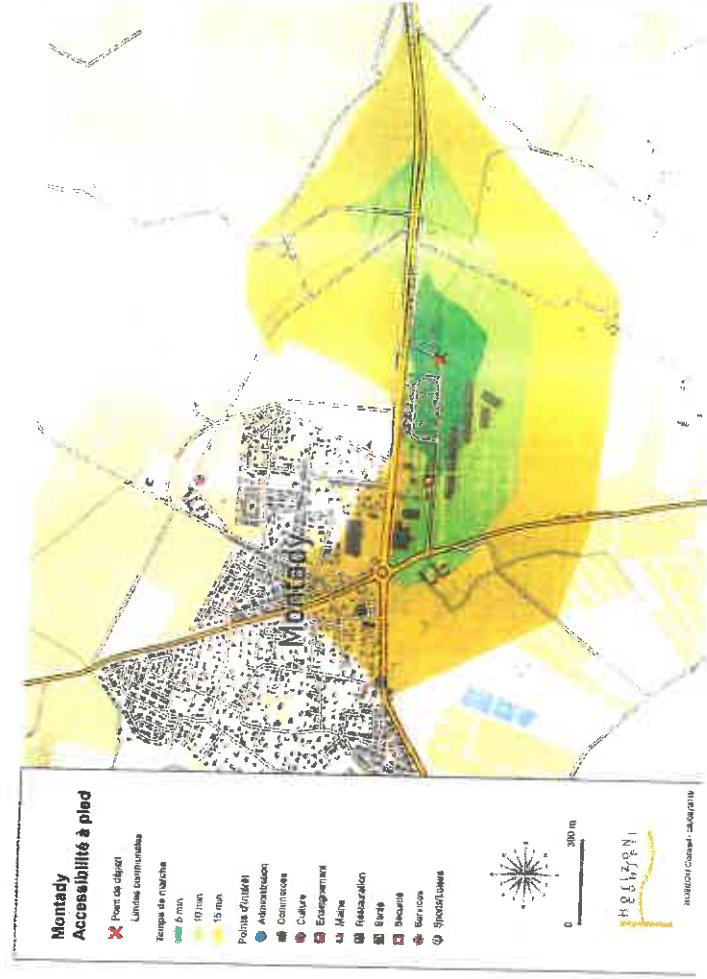


Desserte en Modes Actifs - Piétons et Vélos



Accessibilité à vélo :

- Une Zone d'Activités accessible en moins de 10 mn de l'ensemble de la zone urbanisée de Montady
- Mais une commune ne disposant pas d'aménagement cyclable pour assurer des parcours sécurisés jusqu'à la Z.A.



Accessibilité à pied :

- Une Z.A. très peu accessible à pied (temps de trajet supérieur à 15 mn)
- Des cheminements piétons inexistant au sein de la Z.A.

Desserte en Transports en Commun

Horaires ligne 202

Sens Béziers - Montady - Capestang - Quarante - Cruzy - Montouliers		Sens Montouliers - Cruzy - Quarante - Capestang - Montady - Béziers	
Ligne 202		Ligne 202	
BEZIERES	Gare routière 07:45	07:45	17:10
MONTADY	Gare SNCF / Place des Alliés 07:50	07:50	17:15
	La Jaguie / Dom. Garellet 08:05	08:05	17:30
	La Courade 08:05	08:05	17:35
POILHES	Le Bosquet / Cité Roumégnac 08:05	08:05	17:35
	Av. des platanes / Caserne Pompiers 08:15	08:15	17:45
CAPESTANG	Rte de Capestang / Les Carriages 08:15	08:15	17:45
QUARANTE	Stade / Bvd la Fayette 08:25	08:25	17:55
CRUZY	Tn Postal / Av. République 08:30	08:30	18:00
MONTOLIERS	88x50 / CES / Fontaine 08:30	08:30	18:00
	Centre 08:30	08:30	18:00
	Centre 08:30	08:30	18:00

Sens Montouliers - Cruzy - Quarante - Capestang - Montady - Béziers		Sens Béziers - Montady - Capestang - Quarante - Cruzy - Montouliers	
Ligne 202		Ligne 202	
MONTOLIERS	Centre 08:40(1)	07:25(2)	17:40(3)
CRUZY	Centre 08:45(5)	07:30	17:45
QUARANTE	Fontaine / Bascule / CES 07:00(6)	07:40	17:55
CAPESTANG	Av. République / Tn Postal 07:15(4)	07:50	18:10
POILHES	Bvd la Fayette / Stade 07:20(5)	08:00	18:15
MONTADY	Les Carriages / Rte de Capestang 07:25(4)	08:05	18:20
BEZIERES	Caserne Pompiers / Av. des platanes 07:30(5)	08:10	18:25
	Cité Roumégnac / Le Bosquet 07:40	08:20	18:30
	La Courade 07:45	08:25	18:35
	Dom. Garellet / La Jaguie 07:45	08:30	18:40
	Place des Alliés / Gare SNCF 07:45	08:35	18:45
	Gare routière 07:45	08:40	18:50
	Lycée J. Mouren 07:45	08:45	18:55

La commune de Montady est desservie par la ligne régionale 202 assurant la liaison entre Béziers et Montouliers.

La fréquence de desserte reste modeste avec huit services par jour et par sens.

L'arrêt de transport en commun le plus proche se situe en bordure de la RD11 à 1,3 km du site de projet, nécessitant un temps de trajet de 16 mn à pied sur un itinéraire partiellement équipé de cheminements piétons.

En résumé : un arrêt TC moyennement accessible, nécessitant un temps de trajet significatif de 15 mn à minima, des fréquences TC (très) faibles, un mode TC qui ne peut assurer qu'un rôle marginal / très secondaire dans la desserte du futur P.R.A.E. Paul Riquet.



Phase 2

Evaluation des trafics futurs



Echelle: 1/500

Programmation de 14 lots (projection octobre 2018) :

- Maxi-lot 1 (lot commercialisé et travaux en cours) : Chai d'assemblage du vin. A noter que ce lot est raccordé au fer. Le flux PL est estimée entre 10 et 20 Poids Lourds /jour par sens de circulation.
- Maxi lot 2 : activités à dominante logistique et industrielle sur 25 311 m² (surface bâtie),
- Lots 3 à 5 : activités à vocation artisanale sur 11 893 m²
- Lots 6 à 11 : activités mixtes artisanat/tertiaire sur 13 955 m²
- Lots 12 à 14 : activités tertiaires sur 5 249 m²
- En termes de répartition des fonctions et usages, Languedoc Roussillon Aménagement retient au stade actuel du projet les hypothèses suivantes : 65 % logistique/industrie, 20 % artisanat, 15 % bureaux (toute activité commerciale étant interdite sur le PRAE).
- Nombre d'emplois projeté (source : LRA) : 300 / 360 emplois dont 80 emplois pour les activités artisanales, 80 emplois pour les maxi lots 1 et 2 et 200 emplois pour les activités tertiaires / mixtes.

Principes de desserte et d'accessibilité projetés :

- Prolongement de l'avenue de l'Europe avec deux voiries en impasse équipées d'aires de retournement

Quels trafics automobiles générés par ce projet de P.R.A.E.

et quels impacts circulatoires sur le réseau voire de desserte ?

Ratios et indicateurs pour le programme tertiaire : 12 230 m² bâtis (50 % des surfaces des lots 6 à 11 + lots 12, 13 et 14)

- Nombre d'emplois : 200
- Nombre de déplacements tous modes par emploi et par jour = 2,7
- Taux de présence : 85 %
- Part modale VP = 95 %
- Part modale TC + Modes doux = 5 %
- Taux d'occupation par véhicule = 1,15
- Part du trafic en Heure de Pointe du Matin et du Soir : 25 % et 20 %
- Répartition du trafic entrant / sortant en Heure de Pointe du Matin : 85 % / 15 % (diagnostic)
- Répartition du trafic entrant / sortant en Heure de Pointe du Soir : 25 % / 75 %

Ratios et indicateurs pour le programme artisanal : 18 870 m² bâtis (50 % des surfaces des lots 6 à 11 + lots 3, 4 et 5)

- Nombre d'emplois : 80
- Nombre de déplacements tous modes par emploi et par jour = 3,2
- Taux de présence : 90 %
- Part modale VP = 95 %
- Part modale TC + Modes doux = 5 %
- Taux d'occupation par véhicule = 1,10
- Part du trafic en Heure de Pointe du Matin et du Soir : 15 % (part légèrement supérieure à celle recensée en situation actuelle en entrée/sortie du P.R.A.E.)
- Répartition du trafic entrant / sortant en Heure de Pointe du Matin : 85 % / 15 % (diagnostic)
- Répartition du trafic entrant / sortant en Heure de Pointe du Soir : 30 % / 70 %
- Intégration d'un volume de 15 PL par jour (hors trafic Véhicule Utilitaire Léger).

Ratios et indicateurs pour les maxi lots 1 et 2 :

- Nombre d'emplois : 80
- Nombre de déplacements tous modes par emploi et par jour = 2,7
- Taux de présence : 90 %
- Part modale VP = 95 %
- Part modale TC + Modes doux = 5 %
- Taux d'occupation par véhicule = 1,10
- Part du trafic en Heure de Pointe du Matin et du Soir : 20 % et 20 %
- Répartition du trafic entrant / sortant en Heure de Pointe du Matin : 85 % / 15 % (diagnostic)
- Répartition du trafic entrant / sortant en Heure de Pointe du Soir : 25 % / 75 %
- Intégration du trafic de 20 PL par jour (source : LRA)



**Synthèse des flux générés par le P.R.A.E.
Pierre Paul Riquet à Montady / Colombiers**

Il ressort les trafics générés suivants en entrée et sortie du site :

Répartition des flux entrant / sortant aux heures de pointe			
	Entrée	Sortie	Total
Heure de Pointe du Matin 8h - 9h	152	42	194
Heure de Pointe du Soir 17h - 18h	54	121	175

Evaluation des trafics
futurs



Distribution des flux générés
en Heures de Pointe du MATIN et du SOIR
par le projet de P.R.A.E. Pierre Paul Riquet

La répartition des flux générés par le projet a été évaluée sur la base de la distribution actuelle des trafics quantifiée par enquête Origine - Destination réalisée entre les voiries du secteur et l'entrée/sortie de la Z.A. existante.

Exemple de lecture

33% 65 60

33% des véhicules arrivent par l'actuel avec un P.D.E. de 65

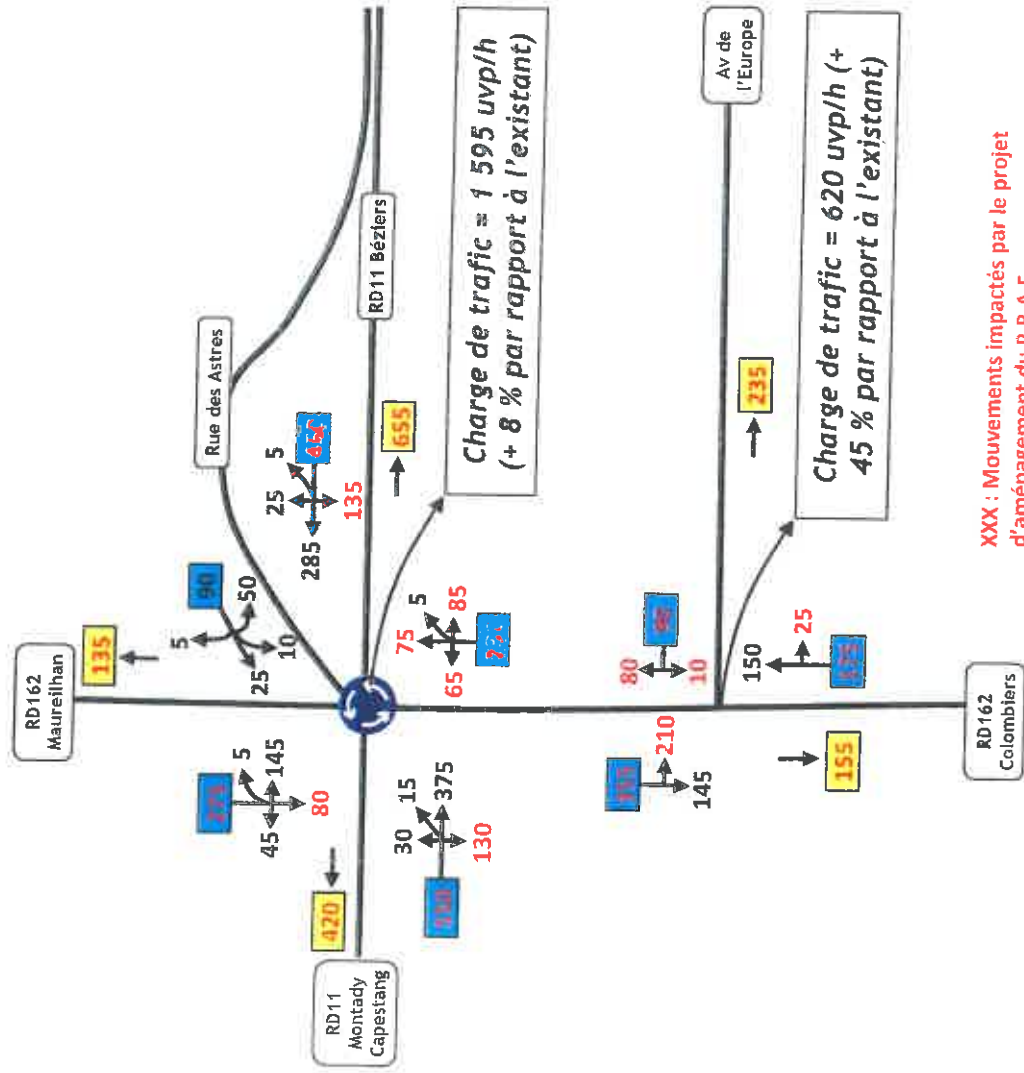
Soit l'équivalent de 60 u.v.p./h en moyenne en H.P.M.

Soit l'équivalent de 65 u.v.p./h en moyenne en H.P.S.

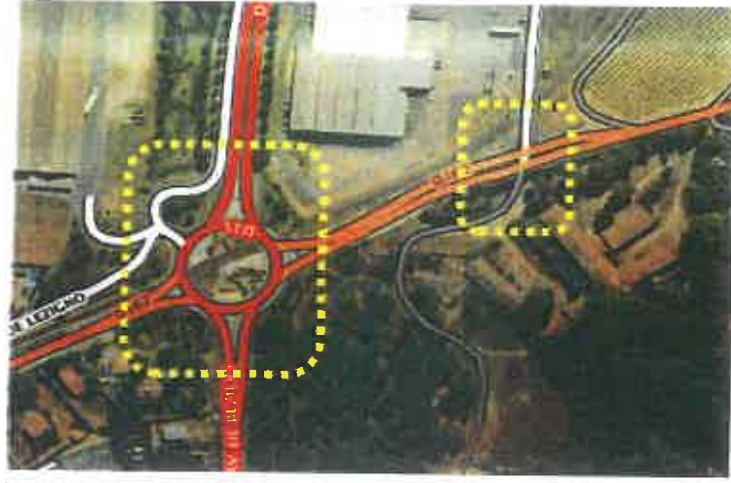
Phase 3

Impacts circulatoires et desserte du P.R.A.E.

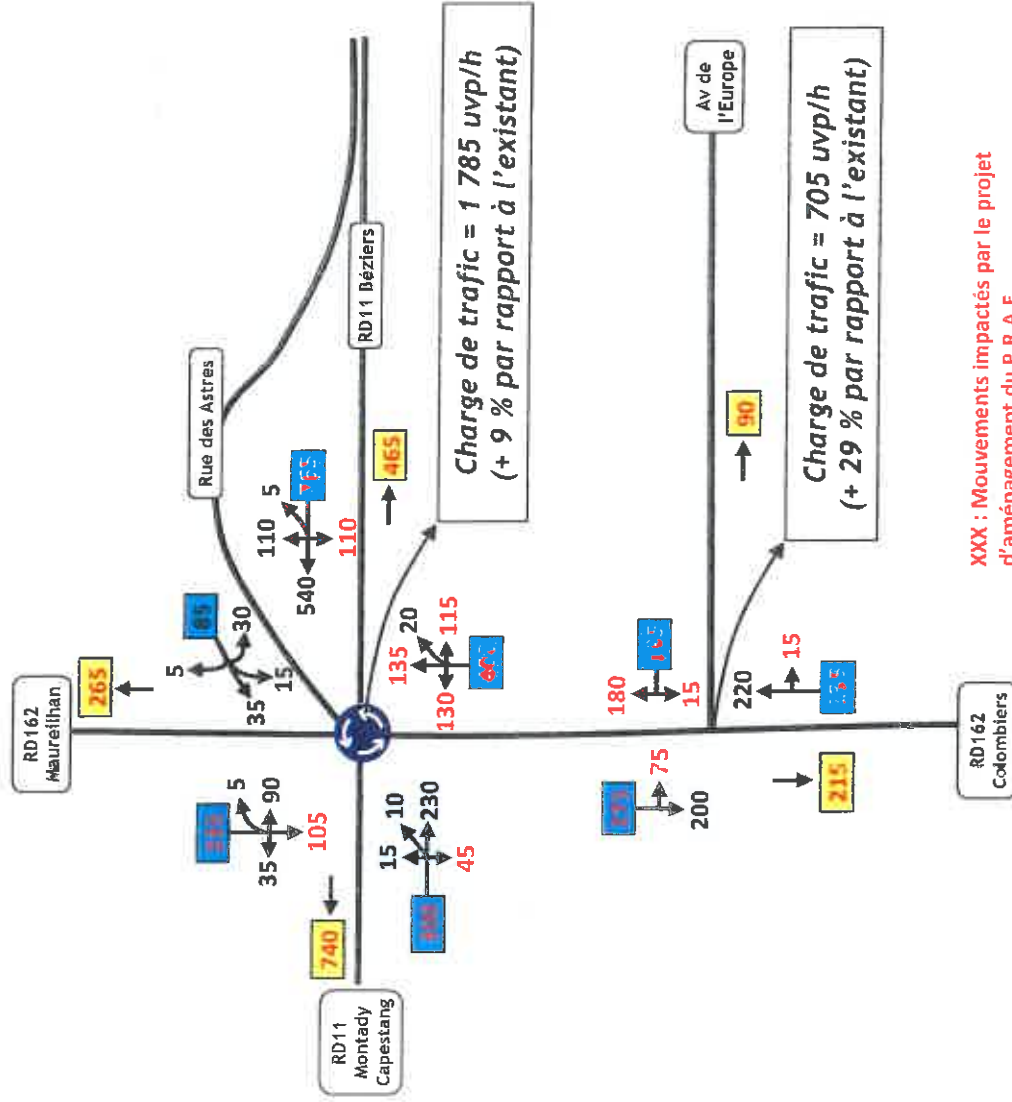
**Évaluation des trafics FUTURS en Heure de Pointe du MATIN
(volumes exprimés en Unité Véhicule Particulier U.V.P.)**



XXX : Mouvements impactés par le projet d'aménagement du P.R.A.E.



Évaluation des trafics FUTURS en Heure de Pointe du SOIR
 (volumes exprimés en Unité Véhicule Particulier U.V.P.)



XXX : Mouvements impactés par le projet d'aménagement du P.R.A.E.



Caractéristiques géométriques :

- Rayon intérieur : 22 m
- Largeur d'anneau : 8 m
- Rayon extérieur : 30 m
- Entrée à UNE voie
- Sortie à UNE voie

Les simulations de trafic sous logiciel GIRABASE en situation FUTURE mettent en évidence :

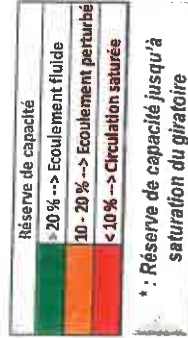
- Des réserves de capacité supérieures à 47 % sur la branche la plus « contrainte » (RD11 Montady)
- Des réserves de capacité (très) satisfaisantes en Heure de Pointe du Soir, supérieures à 41 %,
- Une absence de remontée de véhicules ou de temps d'attente,
- Un giratoire largement en capacité d'absorber les trafics générés par le P.R.A.E. Pierre Paul Riquet et ce malgré une croissance de la charge de trafic de 8 à 9 % en heure de pointe.

A terme, le trafic ferroviaire franchissant le giratoire devrait rester stable, à deux trains par mois (source : Région Occitanie) et donc conserver un caractère exceptionnel, sans impact significatif sur le fonctionnement du giratoire en temps « normal » (à noter que quatre trains par mois circulent sur la ligne entre l'entreprise logistique de la Zone d'Activités Mai lot 1 et Colombiers au sud, sans franchir le giratoire).

Giratoire RD11 - RD162 - rue des Astres
Paramètres de fonctionnement en période de pointe
(synthèse des simulations de trafic sous logiciel GIRABASE 4.0)

Heure de Pointe du MATIN 8h - 9h	Réserve de capacité	Réserve de capacité en véh/h*	Longueur de stockage maximale
RD11 Béziers	67 %	915	2 véh
Rue des Astres	91 %	870	2 véh
RD162 Maureilhan	72 %	712	3 véh
RD11 Montady Capestang	47 %	543	3 véh
RD162 Colombiers	74 %	665	3 véh

Heure de Pointe du SOIR 17h - 18h	Réserve de capacité	Réserve de capacité en véh/h*	Longueur de stockage maximale
RD11 Béziers	41 %	534	4 véh
Rue des Astres	88 %	616	2 véh
RD162 Maureilhan	68 %	492	3 véh
RD11 Montady Capestang	75 %	913	2 véh
RD162 Colombiers	66 %	789	3 véh



* : Réserve de capacité jusqu'à saturation du giratoire



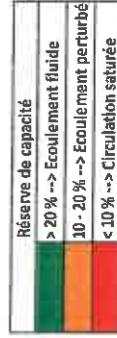
Caractéristiques géométriques :

- Rayon intérieur : 22 m
- Largeur d'anneau : 8 m
- Rayon extérieur : 30 m
- Entrée à UNE voie
- Sortie à UNE voie

Giratoire RD11 - RD162 - rue des Astres

Paramètres de fonctionnement en période de pointe en intégrant une croissance de trafic de 1,4 % par an à un horizon de 10 ans pour les trafics directs de la RD11 (synthèse des simulations de trafic sous logiciel GIRABASE 4.0)

Heure de Pointe du MATIN 8h - 9h	Réserve de capacité	Réserve de capacité en véh/h*	Longueur de stockage maximale
RD11 Béziers	61 %	790	2 véh
Rue des Astres	91 %	870	2 véh
RD162 Maureilhan	72 %	712	3 véh
RD11 Montady Capestang	41 %	492	3 véh
RD162 Colombiers	74 %	665	3 véh
Heure de Pointe du SOIR 17h - 18h	Réserve de capacité	Réserve de capacité en véh/h*	Longueur de stockage maximale
RD11 Béziers	36 %	480	4 véh
Rue des Astres	88 %	616	2 véh
RD162 Maureilhan	68 %	492	3 véh
RD11 Montady Capestang	68 %	804	2 véh
RD162 Colombiers	66 %	789	3 véh



* : Réserve de capacité jusqu'à saturation du giratoire

Les tests de fonctionnement ont été réalisés en intégrant un taux de croissance moyen annuel de + 1,4 % à un horizon de 10 ans sur les trafics directs circulant sur la RD11. Ce taux a été évalué après analyse de l'évolution des Trafics Moyens Journaliers Annuels sur la RD11 sur la période 2009-2017 (données du CD34).

Les simulations de trafic sous logiciel GIRABASE en situation FUTURE mettent en évidence le maintien de confortables réserves de capacité en Heures de Pointe du Matin et du Soir tout en intégrant une croissance exogène des flux sur l'axe RD11.

Gestion du carrefour RD162 - avenue de l'Europe (entrée/sortie de la Z.A. et du P.R.A.E.)

L'analyse du fonctionnement consiste à examiner les deux paramètres suivants (étroitement liés) : **le niveau de fluidité et les conditions de sécurité tant pour les usagers circulant sur la RD162 que pour ceux entrant ou sortant de l'avenue de l'Europe.**

Evaluation du fonctionnement du mouvement de Tourne à Gauche en sortie de l'avenue de l'Europe en direction de Colombiers en Heure de Pointe du SOIR (mouvement le plus contraint et potentiellement le plus conflictuel) : 15 véh/h

Cette analyse a été conduite sur la base des principes d'aménagement des carrefours en milieu urbain (guide CEREMA), avec une vitesse de référence de 60 km/h sur l'axe principal RD162.

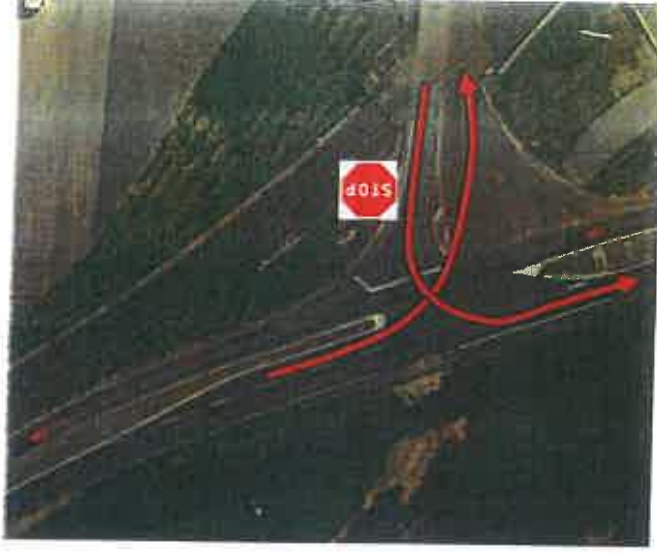
Rappel du trafic horaire sur la RD162 dans les deux sens de circulation : 510 véh/h

En intégrant un créneau critique de 7 secondes, le volume maximal admissible (en Tourne à Gauche en sortie de la Z.A.) est évaluée autour de 420 véh/h, soit un trafic très nettement supérieur à celui évalué après réalisation du projet (15 véh/h maxi).

Evaluation du fonctionnement du mouvement de Tourne à Gauche en entrée sur le P.R.A.E. depuis le giratoire RD162 - RD11 en Heure de Pointe du MATIN : 210 véh/h

Rappel du trafic horaire sur la RD162 dans le sens Colombiers → Montady : 175 véh/h

En intégrant un créneau critique de 6 secondes, le volume maximal admissible (en Tourne à Gauche vers la Z.A.) est évaluée autour de 700 véh/h, soit un trafic très nettement supérieur à celui évalué après réalisation du projet (210 véh/h maxi).

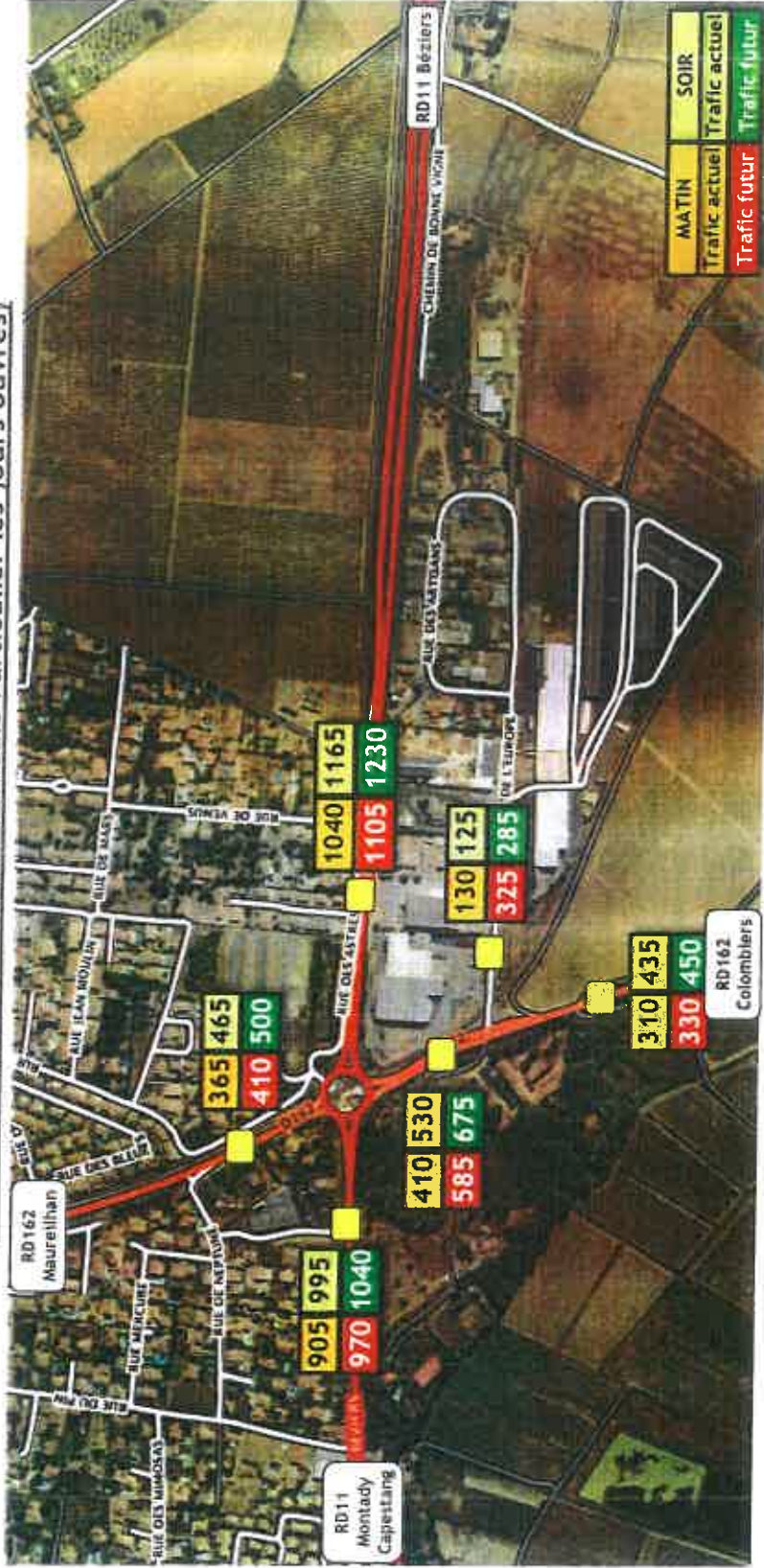


Synthèse :

Les trafics futurs du carrefour RD162 - avenue de l'Europe peuvent continuer à être gérés par l'actuel régime de perte de priorité de type STOP.

La voie de Tourne à Gauche sur la RD162 présente une longueur de stockage suffisante, soit 20 ml, pour répondre à la demande de trafic estimée à terme à 210 véh/h.

Synthèse des évolutions de trafic sur le réseau viaire en Heures de Pointe du MATIN et du SOIR (volumes exprimés en Unité Véhicule Particulier les jours ouvrés)



De ces évaluations de trafic futures, il ressort les évolutions suivantes :

- Route Départementale 11 à l'est de la RD162 : Une croissance de trafic de l'ordre de 6 % en heures de pointe mais des volumes maxi de 1 200 véh/h deux sens, modérés et largement inférieurs au débit de saturation de la voie (lequel peut être fixé autour de 2 500 / 2 600 véh/h).
- Route Départementale 11 à l'ouest de la RD162 : Une hausse de trafic de l'ordre de 4,5 à 7 % en heures de pointe mais des volumes modérés et cohérents avec le gabarit de la voie et la traversée urbaine de Montady.

- Route Départementale 162 entre la RD11 et l'avenue de l'Europe : Une croissance de trafic élevée, comprise entre 27 % et 42 % en heures de pointe mais des volumes maxi de 675 véh/h deux sens, faibles et largement inférieurs au débit de saturation de la voie (lequel peut être fixé autour de 2 200 / 2 400 véh/h).

- Avenue de l'Europe : Une logique hausse de trafic, des volumes multipliés à 2,5 mais largement compatibles avec le dimensionnement de la voie.

Synthèse

Synthèse - Contexte et perspectives :

- Le contexte circulaire du secteur d'étude est marqué par un réseau viaire relativement bien hiérarchisé, s'appuyant sur une voirie départementale majeure (RD11) et un axe départemental secondaire (RD162). La Zone d'Activités existante est desservie par l'avenue de l'Euro.
- Les caractéristiques géométriques des voiries du secteur sont largement cohérentes avec les trafics recensés en situation actuelle, d'une part en volume journalier, d'autre part aux heures de pointe. Ces volumes sont modérés sur la RD11 de part et d'autre du giratoire de la RD162, faibles sur la RD162 et très faibles sur l'avenue de l'Europe (en dépit d'un taux de Poids Lourds journalier significatif pouvant être justifié par l'approvisionnement en matériaux pour la construction du bâtiment d'Amiel et des terrassements et de la couche de forme pour le raccordement de la parcelle).
- Le giratoire RD11 - RD162 fonctionne de manière satisfaisante en heures de pointe du matin et du soir. La circulation s'écoule sans difficulté particulière, sans rétention, ni temps d'attente significatifs et ce, du fait d'une charge de trafic modérée (proche de 1 500 / 1 600 uvp/h) et d'une dimensionnement adapté (rayon extérieur de 30 ml).
- L'aménagement actuel de l'avenue de l'Europe est compatible avec les trafics relevés (en termes de gabarit et en intégrant les circulations PL) mais reste perfectible en termes de qualité et de prise en compte des cheminements Modes doux (site quasi inaccessible à pied de Montady et positionné à moins de 5/10 mn à vélo de la zone urbanisée mais sans aménagement cyclable).
- Le projet porté par la région Occitanie et la Communauté de Communes La Domitienne intègre un potentiel de 360 emplois (hypothèse maxi). La fréquentation des différents lots devrait générer un trafic compris entre 175 et 195 véhicules/heure en période de pointe du matin et du soir dans les deux sens de circulation (émission + réception).

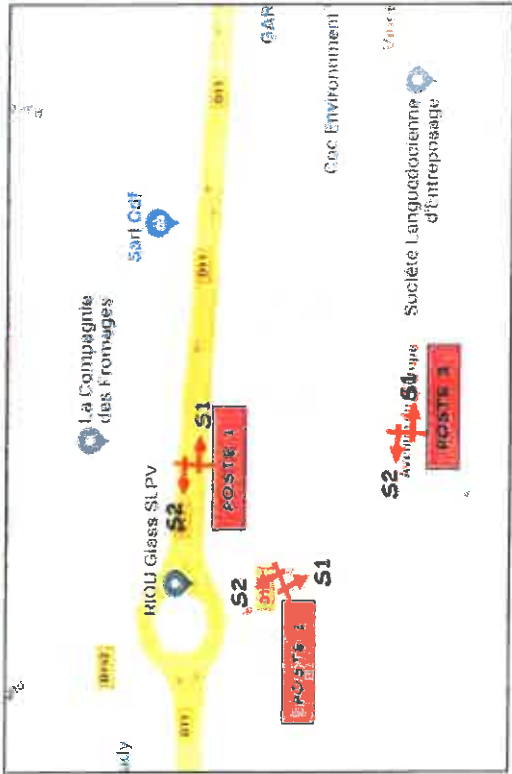
Synthèse - Impacts circulatoires :

- L'analyse des impacts circulatoires du projet de P.R.A.E. fait ressortir les éléments caractéristiques suivants :
- Giratoire RD11 - RD162 : le maintien d'un écoulement satisfaisant des trafics en Heure de Pointe malgré une augmentation de la charge de trafic de 8 à 9 % par rapport à la situation actuelle. Les simulations de trafic ne mettent en évidence aucune remontée de véhicules, ni temps d'attente significatif sur toutes les branches.
 - Carrefour RD162 - avenue de l'Europe : Le mode de gestion du carrefour par perte de priorité de type STOP en sortie de l'avenue de l'Europe peut être maintenu au regard des flux projetés, faiblement conflictuels. La voie de Tourne à Gauche existant sur la branche RD162 Nord (depuis le giratoire) permet de répondre à la demande de trafic évaluée après réalisation du projet.
 - Dans ce cadre, l'aménagement d'un giratoire supplémentaire sur la RD11 au droit du chemin de la Gaillague s'avère injustifié au regard des flux projetés, ce dernier n'intéressant que les trafics en relation avec la RD11 depuis/vers Béziers.

**PROJET DE PARC RÉGIONAL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PIERRE PAUL RIQUET
COMMUNES DE COLOMBIERS ET DE MONTADY (34)**

ANNEXE : RELEVÉS DÉTAILLÉS DES COMPTAGES AUTOMATIQUES

Classification de vitesse TV/PL - Synthèse de l'analyse



Commune		MONTADY
Du vendredi 07 septembre 2018 au jeudi 13 septembre 2018		
Localisation		
Poste 1 - D11		
Sens 1 vers		
Béziers		
Sens 2 vers		
Montady		

Localisation du compteur			
Sens	Dép.	Sec.	Ind.
1	34	1809	1
2	34	1809	2

Coordonnées du compteur	
Latitude	43,333497
Longitude	3,134785

Limitation vitesse (en Km/h)	
50	

Débit (Véhicules)	Sens 1				Sens 2				Deux sens			
	VL	PL	TV	%PL	VL	PL	TV	%PL	VL	PL	TV	%PL
Débit Moyen Journalier Semaine	4 969	275	5 244	5,2%	5 543	211	5 754	3,7%	10 512	486	10 998	4,4%
Débit Moyen Jours ouvrés	5 284	326	5 610	5,8%	5 882	262	6 144	4,3%	11 166	588	11 754	5,0%
Débit vendredi	5 599	339	5 938	5,7%	6 380	258	6 638	3,9%	11 979	597	12 576	4,7%
Débit samedi	4 470	204	4 674	4,4%	5 049	97	5 146	1,9%	9 519	301	9 820	3,1%
Débit Moyen Clim. & Fériés	3 883	105	3 988	2,6%	4 346	63	4 409	1,4%	8 229	168	8 397	2,0%
Débit Moyen de Jour (6h - 22h)	4 669	265	4 934	5,4%	5 225	199	5 424	3,7%	9 894	464	10 358	4,5%
Débit Moyen de Nuit (22h - 06h)	300	10	310	3,2%	318	12	330	3,6%	618	22	640	3,4%
Débit Moyen horaire	207	11	218	5,2%	231	9	240	3,7%	438	20	458	4,4%

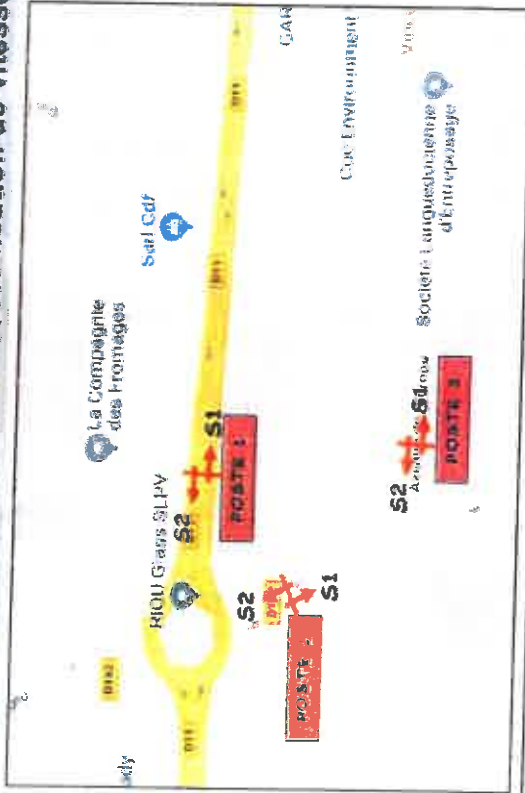
Vitesse (km/h)	Sens 1		Sens 2	
	VL	PL	VL	PL
Vitesse moyenne/période	55	46	46	39
Vitesse moyenne de jour	55	46	46	39
Vitesse moyenne de nuit	56	45	48	41
Nbre d'excès de vitesse	24 806	611	10 676	0
V85	65	55	55	47
V50	55	46	46	41
V15	45	39	39	32

V85, V50, V15 : Vitesse en dessous de laquelle roulent 85%, 50%, 15% des usagers



23, rue Fauchier
 13002 Marseille
 Tél : 04 91 47 56 63
 Fax : 04 91 62 59 80
 contact@horizonconseil.com
 www.horizonconseil.com

Classification de vitesse TV/PL - Synthèse de l'analyse



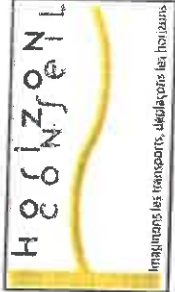
Commune		MONTADY
Du vendredi 07 septembre 2018 au jeudi 13 septembre 2018		
Localisation		
Poste 2S1 - D162		
Rue de l'Europe		
D11		

Localisation du compteur		
Sens	Dép.	Sec. Ind.
1	34	1809 3
2	34	1809 4
Coordonnées du compteur		
Latitude	43,332982	
Longitude	3,133916	
Limitation vitesse (en Km/h)		
50		

Débit (Véhicules)	Sens 1			Sens 2			Deux sens				
	VL	PL	%PL	TV	VL	PL	%PL	TV	VL	PL	%PL
Débit Moyen Journalier Semaine	2 026	91	4,3%	2 117	2 467	95	3,7%	2 562	4 493	186	4,0%
Débit Moyen Jours ouvrés	2 277	121	5,0%	2 398	2 758	124	4,3%	2 882	5 035	245	4,6%
Débit vendredi	2 344	102	4,2%	2 446	2 867	90	3,0%	2 957	5 211	192	3,5%
Débit samedi	1 760	20	1,1%	1 780	2 181	36	1,6%	2 217	3 941	56	1,4%
Débit Moyen Cim.& Fériés	1 052	16	1,5%	1 068	1 281	20	1,5%	1 301	2 333	36	1,5%
Débit Moyen de Jour (6h - 22h)	1 933	89	4,4%	2 022	2 349	94	3,8%	2 443	4 282	183	4,1%
Débit Moyen de Nuit (22h - 06h)	93	2	2,1%	95	118	1	0,8%	119	211	3	1,4%
Débit Moyen horaire	84	4	4,3%	88	103	4	3,7%	107	187	8	4,0%

Vitesse (km/h)	Sens 1		Sens 2	
	VL	PL	VL	PL
Vitesse moyenne/période	58	43	47	34
Vitesse moyenne de jour	58	43	47	35
Vitesse moyenne de nuit	58	42	51	34
Nbre d'excès de vitesse	11 564	147	6 509	0
V85	68	53	58	46
V50	58	44	47	37
V15	48	33	39	22

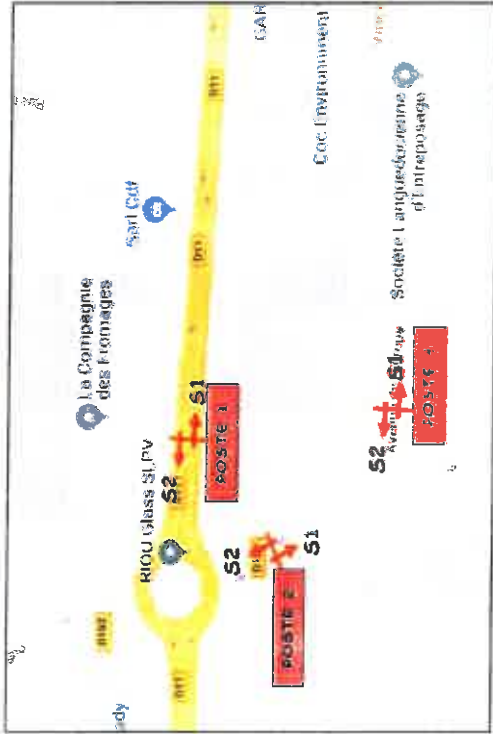
V85, V50, V15 : Vitesse en dessous de laquelle roulent 85%, 50%, 15% des usagers



23 rue Fauchier
13002 Marseille
Tél : 04 91 47 56 63
Fax : 04 91 62 59 80
contact@horizonconseil.com
www.horizonconseil.com

Ingénieurs des transports, spécialistes des horizons

Classification de vitesse TV/PL - Synthèse de l'analyse



Commune	MONTADY
Du vendredi 07 septembre 2018 au jeudi 13 septembre 2018	
Localisation	Poste 3 - Rue de l'Europe
Sens 1 vers	Rue de l'Europe
Sens 2 vers	D162

Localisation du compteur			
Sens	Dép.	Sec.	Incl.
1	34	1809	5
2	34	1809	5

Coordonnées du compteur	
Latitude	43,332116
Longitude	3,13515

Limitation vitesse (en Km/h)	
	50

Débit (Véhicules)	Sens 1				Sens 2				Deux sens			
	VL	PL	TV	%PL	VL	PL	TV	%PL	VL	PL	TV	%PL
Débit Moyen Journalier Semaine	337	42	379	11,1%	239	15	254	5,9%	576	57	633	9,0%
Débit Moyen Jours ouvrés	414	56	470	11,9%	300	22	322	6,8%	714	78	792	9,8%
Débit vendredi	375	37	412	9,0%	283	18	301	6,0%	658	55	713	7,7%
Débit samedi	158	4	162	2,5%	90	1	91	1,1%	248	5	253	2,0%
Débit Moyen Dim. & Fériés	125	5	130	3,8%	70	0	70	0,0%	195	5	200	2,5%
Débit Moyen de Jour (6h - 22h)	314	42	356	11,8%	230	15	245	6,1%	544	57	601	9,5%
Débit Moyen de Nuit (22h - 06h)	23	0	23	0,0%	9	0	9	0,0%	32	0	32	0,0%
Débit Moyen horaire	14	2	16	11,1%	10	1	11	5,9%	24	2	26	9,0%

Vitesse (km/h)	Sens 1			Sens 2		
	VL	PL	PL	VL	PL	PL
Vitesse moyenne/période	32	22	26	26	18	18
Vitesse moyenne de jour	32	22	26	26	18	18
Vitesse moyenne de nuit	27	27	29	29	15	15
Nbre d'excès de vitesse	101	0	0	0	0	0
V85	45	38	39	39	31	31
V50	34	22	30	30	18	18
V15	14	7	9	9	5	5

V85, V50, V15 : Vitesse en dessous de laquelle roulent 85%, 50%, 15% des usagers



24 rue Fauchier
13002 Marseille
Tel : 04 91 47 56 63
Fax : 04 91 62 59 80
contact@horizonconseil.com
www.horizonconseil.com

